

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2023-D044

Maison 2 place de l'Église - Etude de faisabilité

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu la délibération n° 2023/020, en date du 03/03/2023, concernant le projet d'achat du bien, sis 2 place de l'Église, afin d'y aménager un multi accueil,

Vu la délibération n° 2023/041, en date du 28/04/2023, actant l'acquisition du bien précité,

Vu l'acte de vente signé en date du 22/07/2023

Considérant que pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de faire une étude de faisabilité,

DECIDE

Article n° 1 : L'agence d'architecture et d'urbanisme Duthilleul, dont le siège social est situé à PARIS, 22, rue Delambre, est retenue pour l'étude de faisabilité d'un multi accueil/crèche et d'un logement locatif.

Article n° 2 : Le coût de cette étude s'élève à 5 200€ hors taxes, soit 6 240€ toutes taxes comprises, repartis comme suit:

- Étude crèche multi-accueil 3 500€ HT
- Étude logement locatif 1 700€ HT

Article n° 3 : Mention de cette décision sera faite au prochain conseil municipal.

Fait à Marçon, le 05/09/2023
Le Maire,
Monique TROTIN

